

Projet fédéral 2015 – 2020



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

Résidence les Saules
76 Sente à My
57000 METZ
Tél. : 03 87 50 50 83
fdesm@wanadoo.fr
moselle.centres-
sociaux.fr

Les défis retenus par la FDCSM pour le projet fédéral mosellan 2015 - 2020

Le projet 2015 -2020 de la FDCSM, s'inscrit dans le projet national de la FCSF, il vise à animer une autre façon de se représenter et de vivre la société.

L'analyse des éléments de contexte évoque une société en mutation.

Le réseau des centres sociaux de Moselle, de la place qu'il occupe, peut contribuer à la construction d'un avenir différent dans lequel nous nous attachons à œuvrer collectivement avec les centres sociaux du département, les habitants des différents territoires, les partenaires politiques et institutionnels.

Plusieurs principes fondamentaux cadrent notre démarche locale :

► Une inscription dans un réseau national animé par la FCSF.

La Fédération des centres sociaux de France anime et promeut un projet militant pour l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative, le projet des centres sociaux fédérés se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. C'est ce projet dont est garante la FCSF, qui promeut la notion de "faire réseau".

Dans cette logique, l'adhésion au réseau national, c'est-à-dire au projet fédéral, passe par une procédure de reconnaissance qui n'est pas qu'une simple formalité administrative mais bien, à partir d'un libre choix, l'acte initial et fondateur du fédéralisme. Etre fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de ce réseau.

► L'adhésion à la Charte Nationale des Centres Sociaux de France.

La Charte nationale adoptée par tous les centres fédérés affirme :

- « 1. Notre conception du centre social et socioculturel: être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.
2. Nos valeurs de référence: dignité humaine, solidarité et démocratie.
3. Nos façons d'agir fondées sur :
 - une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
 - des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
 - un partenariat actif et ouvert.
4. Notre engagement fédéral: un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). »

► Le réseau fait le choix de construire un projet fédéral ambitieux et se met à la disposition des partenaires dans une ligne de travail définie comme suit :

- ✓ **Avec la conviction que les hommes et les femmes sont tous porteurs de ressources**, de savoirs et d'expertise, ils sont reconnus, quels que soit leur parcours, leur milieu social ou leur culture dans leur capacité à devenir acteur, de leur histoire et des projets qui les concernent.
- ✓ **En faisant la promotion de relations humaines démocratiques et solidaires**, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tous de prendre une place, des relations sans exclusion, qui intègrent les

jeunes et les femmes ; les citoyennes et les citoyens de tous âges, avec un mode de fonctionnement basé sur l'entraide et une préoccupation de coopération plutôt que de domination.

- ✓ **En faisant la promotion de la coopération entre les citoyens, les représentants des institutions et les acteurs des centres sociaux**, une coopération qui devient force de propositions pour imaginer des réponses adaptées aux questions de société qui se posent.

Une priorité : accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des habitants, tout en maintenant la fonction d'appui au réseau des centres sociaux mosellans sur les différents domaines qui constituent leur activité.

Pour accompagner les centres sociaux à renforcer le pouvoir d'agir des habitants et maintenir des réponses locales adaptées aux besoins des habitants, le réseau mosellan a validé un projet fédéral pluriannuel sur 6 années autour de 5 axes de développement stratégiques :

✓ *Travailler dans les logiques moins distributives : plus participatives et collectives à tous les niveaux d'élaboration des projets, au sein du réseau, dans la relation avec nos partenaires financiers, nos partenaires opérationnels et nos partenaires de territoire.*

✓ *Affirmer l'action résolument dans l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants sur leurs conditions d'existence et de leur environnement.*

✓ *Conforter l'action contre l'isolement, le repli, les inégalités et la peur de la différence.*

✓ *Concevoir collectivement des actions de solidarités territoriales et des systèmes économiques alternatifs pour lutter contre la précarisation, reconnaître les talents et offrir une vie plus décente à chacun.*

✓ *Renouveler les conditions d'accueil de l'enfant et d'accompagnement de la parentalité en considérant les contextes sur les micro territoires et dans une reconnaissance des compétences des parents.*

Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

1. Travailler dans des logiques moins distributives : plus participatives et collectives à tous les niveaux d'élaboration des projets, au sein du réseau, dans la relation avec nos partenaires financiers, nos partenaires opérationnels et nos partenaires de territoire.

BUT : Permettre la mise en synergie des différents acteurs et des institutions dans un axe commun de développement social territorial.

Objectif général : <i>Renforcer la coopération partenariale au cœur du projet territorial du centre social et de la Fédération.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
Identifier et mettre en présence les ressources territoriales existantes.	Poursuivre la démarche fédérale d'information et de mobilisation des partenaires locaux et départementaux vers des pactes de coopération.	Organisation et animation de rencontres d'identification réciproque et de construction de nouvelles coopérations avec les communes, les services du Conseil Général de Moselle et les services du Conseil Régional de Lorraine.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDCSM par an.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDCSM par an.	2 rencontres d'identification organisées et animées par la FDCSM par an.
	Partager régulièrement avec les partenaires territoriaux les diagnostics locaux réalisés par les centres sociaux.	Accompagnement fédéral des restitutions publiques locales réalisées par les centres sociaux à leur demande. Réalisation et animation d'une rencontre annuelle de partage des éléments de diagnostic au niveau départemental avec les	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDCSM.	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDCSM.	Un comité partenarial annuel de partage des éléments de diagnostic départementaux réunissant les partenaires du développement social territorial. Comité organisé et animé par la FDCSM.

	<p>Promouvoir la démarche SENACS départementale et régionale.</p> <p>Multiplier les expériences d'articulations et de mutualisations des ressources au sein du réseau et avec les partenaires associatifs territoriaux.</p>	<p>partenaires, sur la base d'une prévenance pour tous les habitants et qui relève les risques et opportunités : économiques, relationnels et éducatifs sur le territoire.</p> <p>Implication fédérale dans l'élaboration annuelle de la plaquette SENACS dédiée à la valorisation de l'action des centres sociaux.</p> <p>Accompagnement des initiatives et expérimentations territoriales d'articulations et de mutualisations des ressources portant sur les ressources humaines, les ressources matérielles et la gestion de l'emploi et des compétences.</p>	<p>Participation de 85 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>	<p>Participation de 90 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>	<p>Participation de 95 % des centres sociaux agréés à l'enquête en ligne.</p> <p>Réalisation et animation de 3 comités partenariaux par an.</p> <p>2 initiatives d'articulation des ressources accompagnées par an.</p>
--	--	---	---	---	---

2. Affirmer l'action résolument dans l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants sur leurs conditions d'existence et sur leur environnement.

BUT A : *Permettre aux habitants d'expérimenter un rôle d'acteur citoyen.*

Objectif général : <i>Créer les conditions de l'implication des habitants dans les projets qui les concernent.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<p>Passer d'une logique de participation des habitants à une posture d'accompagnement du pouvoir d'agir.</p>	Engager le réseau mosellan dans la définition et la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants.	Création de nouveaux supports de communication.	30 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.	50 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.	70 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'implication des habitants.
	Outiller les acteurs salariés et bénévoles des centres sociaux sur le pouvoir d'agir et ses processus.	Mise en œuvre de formations sur l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants en direction des équipes d'animation, de direction et des administrateurs.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
	Valoriser les expérimentations locales, les pratiques et actions locales inspirantes qui produisent du changement.	Constitution d'un comité d'expertise départementale dédié au soutien des initiatives et à la diffusion des bonnes pratiques pour le développement de la capacitation des habitants.	2 diffusions réalisées par le comité par an.	2 diffusions réalisées par le comité par an.	2 diffusions réalisées par le comité par an.
	Diffuser les expérimentations nationales inspirantes et qui produisent du changement.				
	Favoriser la rencontre et l'échange entre les porteurs d'initiatives locaux, départementaux, régionaux et	Réalisation d'un temps départemental des initiatives dédiées à la capacitation des habitants.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDCSM.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDCSM.	1 temps fort réalisé par secteur à l'initiative de la FDCSM.

	nationaux.				
--	------------	--	--	--	--

BUT B : *Permettre à chaque jeune habitant de construire son parcours à partir d'expériences personnelles, individuelles et/ou collectives.*

Objectif général : <i>Créer les conditions de la participation des jeunes à la vie locale.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Passer d'une logique d'animation des publics à une logique d'accompagnement des projets.</i>	Développer les réseaux d'accompagnateurs des porteurs de projets.	Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques.	30 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.	50 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.	70 % des projets éducatifs et/ou projets sociaux explicitent l'accompagnement des initiatives jeunes.
	Aider les accompagnateurs à s'organiser de manière autonome.	Organisation et animation des réseaux d'accompagnateurs de porteurs de projets.	20 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM.	40 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM.	60 % des centres proposent de l'accompagnement de projets. 4 réunions d'accompagnateurs à l'initiative de la FDCSM.
	Valoriser les pratiques inspirantes locales et nationales.	Mise en œuvre d'une formation en direction des accompagnateurs de projets. Promotion d'une posture et d'une parole collective.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
<i>Instaurer de nouveaux rapports jeunes – élus</i>	Promouvoir au local, départemental et régional, le changement d'approche institutionnelle des jeunes et de leurs projets.	Organisation et animation des temps de mise en présence, de débats entre les protagonistes. Mise à disposition des ressources	20 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes.	40 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes.	60 % des conseils d'administration ont rencontré un groupe de jeunes.

<p>associatifs et politiques – professionnels.</p>	<p>Valoriser les expériences, les nouvelles pratiques et les réalisations territoriales.</p>	<p>stratégiques et techniques auprès des acteurs.</p> <p>Création de supports, outils de valorisation des projets développés.</p>	<p>20 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du renouvellement de leur projet social.</p> <p>3 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l’initiative du réseau.</p> <p>2 propositions soumises ont été suivies d’effet.</p> <p>2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.</p>	<p>40 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du renouvellement de leur projet social.</p> <p>5 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l’initiative du réseau.</p> <p>2 propositions soumises ont été suivies d’effet.</p> <p>2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.</p>	<p>60 % des centres ont associé les jeunes au diagnostic lors du renouvellement de leur projet social.</p> <p>8 réunions ont rassemblé jeunes et élus politiques sur le département à l’initiative du réseau.</p> <p>2 propositions soumises ont été suivies d’effet.</p> <p>2 productions collectives partagées et valorisées au niveau départemental.</p>
<p>Objectif général : Développer la mobilité des jeunes et des animateurs.</p>					
Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<p>Encourager les échanges transnationaux.</p>	<p>Améliorer la connaissance des dispositifs et des personnes ressources.</p>	<p>Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques auprès des animateurs du réseau fédéré.</p>	<p>2 réunions d’information à l’initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.</p>	<p>2 réunions d’information à l’initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.</p>	<p>2 réunions d’information à l’initiative de la FDCSM sur les dispositifs de droits communs.</p>
<p>Promouvoir le Service Civique, le Service Volontaire Européen.</p>	<p>Favoriser les rencontres et les échanges de pratiques entre les acteurs de jeunesse.</p> <p>Partager des expériences avec de jeunes volontaires expérimentés.</p>	<p>Mettre en présence les acteurs associatifs et institutionnels.</p> <p>Accompagnement des groupes vers une organisation autonome.</p> <p>Mise en présence des acteurs expérimentés et des acteurs de</p>	<p>2 centres ont organisé un échange de jeunes.</p> <p>Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM.</p>	<p>4 centres ont organisé un échange de jeunes.</p> <p>Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM.</p> <p>1 regroupement d’acteurs organisé par le réseau des</p>	<p>6 centres ont organisé un échange de jeunes.</p> <p>Les formulaires et les contacts sont en ligne, mis à jour, sur le site de la FDCSM.</p> <p>1 regroupement d’acteurs organisé par le réseau des</p>

		<p>questionnement.</p> <p>Mise à disposition des ressources stratégiques et techniques auprès des équipes d'animateurs et des équipes de direction.</p>		<p>centres sociaux.</p> <p>1 rencontre de jeunes volontaires - jeunes – bénévoles et professionnels organisée par la FDCSM.</p>	<p>centres sociaux.</p> <p>1 rencontre de jeunes volontaires - jeunes – bénévoles et professionnels organisée par la FDCSM.</p>
--	--	---	--	---	---

3. Conforter l'action fédérale contre l'isolement, les inégalités, le repli et la peur des différences.

BUT : *Participer au changement dans nos façons d'être ensemble, de vivre ensemble et de faire société.*

Objectif général : <i>Permettre une meilleure gestion de l'égalité de traitement, de la diversité et de la non-discrimination sur les territoires d'implantation des centres sociaux et à l'interne du réseau fédéré mosellan.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
Identifier les pistes d'améliorations collectives et spécifiques sur les territoires d'implantation des centres sociaux et à l'interne du réseau fédéré mosellan.	Communiquer auprès des acteurs du réseau départemental et auprès des partenaires associatifs, institutionnels et politiques locaux, départementaux et régionaux.	Création de supports de communication du message fédéral : affiches, marque-pages, utilisation du site fédéral départemental. Mise en œuvre d'un partenariat avec M. Pascal TISSERANT – Maître de conférence de l'Université de Lorraine.	1 support de communication créé. 1 intervention de l'Université de Lorraine.	2 supports de communication créés. 1 intervention de l'Université de Lorraine.	3 supports de communication créés. 1 intervention de l'Université de Lorraine.
	Qualifier les salariés et les bénévoles dirigeants sur les processus de construction des préjugés / stéréotypes et sur les enjeux dans le rapport social et les conditions de vie des personnes.	Mise en œuvre de formations annuelles des acteurs des centres sociaux, ouvertes aux partenaires des centres sociaux fédérés.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
	Faciliter l'accès à l'information, aux ressources, méthodes et	Réalisation d'une boîte à ressources départementale	Existence et diversité du contenu de la boîte à	30 % des centres sociaux ont mobilisé la boîte à	50 % des centres sociaux ont mobilisé la boîte à

	outils pédagogiques, aux acteurs du réseau mosellan.	regroupant : les personnes ressources sur le département, les organisations, les outils et méthodes mobilisables.	outils.	outils.	outils.
--	---	---	---------	---------	---------

4. Concevoir collectivement des actions de solidarités territoriales et des systèmes économiques alternatifs pour lutter contre la précarisation, reconnaître les talents et offrir une vie plus décente à chacun.

BUT : *Permettre la reconnaissance des potentiels et des compétences des acteurs territoriaux dans l'amélioration des conditions de vie de ces mêmes territoires.*

Objectif général : <i>Favoriser l'émergence d'initiatives d'auto-organisation territoriales basées sur la solidarité et l'entraide.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Promouvoir les dynamiques individuelles et collectives, créatives vers des systèmes économiques alternatifs.</i>	Accompagner les initiatives territoriales d'auto-organisation portées par les habitants et les centres sociaux fédérés.	Mise à disposition des salariés et des bénévoles des centres sociaux fédérés les ressources stratégiques et techniques.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.	4 réunions – 1 par secteur – d'information et de mise à disposition des ressources fédérales nationales à l'initiative de la FDSCM.
	Opérer à une coordination avec le réseau national des centres sociaux expérimenté dans ce type de démarche.	Organisation et animation des échanges d'expériences et de pratiques inter-territoires.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.	1 échange inter fédéral sur les expériences d'auto-organisation tous les 2 ans.
	Valoriser les expérimentations locales au sein du réseau mosellan et auprès des partenaires locaux, départementaux et régionaux.	Mobilisation des médias et supports locaux de communication existants : site fédéral, magazines des collectivités territoriales, journaux locaux.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.

5. Renouveler les conditions d'accueil de l'enfant et l'accompagnement de la parentalité en considérant les contextes sur les micro territoires et dans une reconnaissance des compétences des parents.

BUT : Permettre un accueil éducatif de l'enfant et un accueil favorable à l'expression et à l'épanouissement pour la famille quelle que soit sa situation économique et sociale.

Objectif général : <i>Développer l'accès aux actions éducatives, sociales et culturelles pour tous les habitants d'un territoire, dans un souci de prévention pour tous et de rassemblement intergénérationnel.</i>			Indicateurs de réalisation		
Objectif intermédiaire	Objectifs opérationnels	Actions fédérales prévisionnelles	2016	2018	2020
<i>Promouvoir l'accueil collectif et l'action collective, intergénérationnelle, intégrant la mixité sociale, culturelle et les personnes en situation de handicap.</i>	Accompagner la redéfinition des modalités d'accès aux actions éducatives, sociales et culturelles proposées par les centres sociaux aux familles.	Organisation avec les partenaires institutionnels d'une offre d'accueil et d'accompagnement préventif, de proximité par le biais des référents familles.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.	1 convention partenariale signée entre les centres sociaux, la fédération et 1 partenaire de territoire.
	Conforter la qualification des acteurs professionnels des centres sociaux sur l'accompagnement de la parentalité définie comme « une action préventive de soutien qui reconnaît l'adulte parent comme important et compétent dans son rôle et dans la cité ».	Mise en place de formations en direction des référents familles et des responsables de secteurs enfance et petite enfance sur l'accueil des parents, l'accompagnement de la parentalité, l'approche systémique et le pouvoir d'agir des parents.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.	5 jours de formation organisés par la FDCSM.
	Construire avec les partenaires institutionnels des modalités d'accueil et d'accompagnement de la parentalité adaptées aux	Accompagnement dans la mise en place de comités de coordination partenariale locaux sur la base d'une prévention pour toutes les	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.	1 journée de valorisation et de réflexion organisée avec les partenaires de collectivités territoriales.

	<p>besoins des familles des différents territoires.</p>	<p>familles du territoire.</p> <p>Accompagnement dans la mise en place d'actions en libre accès, hors les murs, d'espaces ouverts qui accueillent la diversité des publics, plutôt que les actions organisées sous conditions d'inscription, payantes et restreintes à un public donné.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>20 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>40 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>	<p>Intégration du réseau dans la mise en œuvre du schéma départemental de soutien à la parentalité.</p> <p>60 % des centres sociaux explicitent la mise en place d'actions hors les murs.</p>
--	--	---	---	---	---